

ENQUÊTE PUBLIQUE

PLUI

PARTICIPEZ À L'ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LE PLUI !

**CÔTE
LANDES
NATURE**
communauté de communes

Le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) définit les règles d'aménagement du territoire pour les 12 prochaines années.



POURQUOI UNE ENQUÊTE PUBLIQUE ?

Elle permet aux habitants de donner leur avis sur les projets d'aménagement, les zones de construction, de préservation, définis par le projet de PLUI. C'est un moment clé pour façonner ensemble notre cadre de vie, en tenant compte des enjeux locaux, écologiques et d'urbanisme.



LES DATES

Rendez-vous du 13 janvier au 14 février 2025 en mairies, au siège de Côte Landes Nature ou sur notre site internet pour consulter les documents et formuler des observations.

Venez échanger avec les membres de la commission d'enquête lors des 25 permanences proposées.



NOS CONTACTS

Pour plus d'informations, contactez-nous à plui@cc-cln.fr

Communauté de communes

272 avenue Jean-Noël Serret à Castets

www.cc-cln.fr



**SCANNEZ-MOI POUR
PARTICIPER**

LES DATES DES PERMANENCES

Rencontrez les commissaires enquêteurs lors des 25 permanences, quel que soit votre lieu de résidence.

COMMUNAUTE DE COMMUNES COTE LANDES NATURE

- Lundi 13 janvier de 14h à 17h
- Vendredi 14 février de 9h à 12h

MAIRIE LEON

- Mardi 21 janvier de 14h à 18h
- Samedi 8 février de 9h à 12h
- Jeudi 13 février de 9h à 12h

MAIRIE LINXE

- Mardi 14 janvier de 14h à 17h
- Mardi 28 janvier de 8h30 à 13h
- Samedi 8 février de 9h à 12h

MAIRIE SAINT-JULIEN- EN-BORN

- Jeudi 16 janvier de 9h à 12h
- Mercredi 29 janvier de 14h à 17h
- Samedi 8 février de 9h à 12h

MAIRIE UZA

- Mercredi 5 février de 9h à 12h

MAIRIE VIELLE-SAINT- GIRONS

- Samedi 18 janvier de 9h à 12h
- Jeudi 30 janvier de 9h à 12h
- Vendredi 14 février de 9h à 12h

MAIRIE CASTETS

- Samedi 1er février de 9h à 12h

MAIRIE LEVIGNACQ

- Lundi 27 janvier de 14h à 17h
- Jeudi 6 février de 14h à 17h

MAIRIE LIT-ET-MIXE

- Samedi 18 janvier de 9h à 12h
- Mercredi 29 janvier de 13h30 à 16h30
- Vendredi 14 février de 9h à 12h

MAIRIE SAINT-MICHEL-ESCALUS

- Jeudi 23 janvier de 9h30 à 12h30
- Jeudi 6 février de 13h30 à 17h

MAIRIE TALLER

- Lundi 20 janvier de 13h30 à 17h
- Jeudi 6 février de 9h à 12h30

